



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

## *Qualification du maître d'apprentissage dans le domaine des métiers de la Jeunesse et des Sports*

*(articles L6223-5 à L6223-8 et articles R6223-22 à R6223-24  
du Code du Travail)*

Vous êtes une collectivité locale, un établissement ou une entreprise du secteur public ou privé. Vous souhaitez employer un jeune dans le cadre d'une formation en apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport.

Les maîtres d'apprentissage doivent respecter certaines conditions de qualification fixées par le Code du Travail.

De plus, le Code du Sport régit l'encadrement du sport. Dans ce domaine, tout salarié, titulaire ou stagiaire, qui enseigne, encadre ou anime des activités physiques et sportives, doit posséder un diplôme ou suivre une formation diplômante reconnue par l'Etat (article L 212-1 du Code du Sport).

Le questionnaire ci-dessous doit vous permettre de proposer un maître d'apprentissage qui correspond aux conditions des textes et qui puisse faire l'objet d'une validation par l'inspection de l'apprentissage.

### **QUESTIONNAIRE**

**A RENVOYER UNE FOIS L'EMBAUCHE DÉCIDIÉE ET AVANT ENVOI DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE  
AUX CHAMBRES CONSULAIRES :**

A LA

**DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS**  
**ET DE LA COHESION SOCIALE D'ALSACE**  
**SERVICE FORMATION / CERTIFICATION / EMPLOI**  
**14 RUE DU MARECHAL JUIN**  
**67084 STRASBOURG CEDEX**

➤ Identité de l'employeur:

Raison sociale :.....

Adresse :.....

CP : ..... Ville : .....

Numéro SIRET :.....

N° Téléphone :.....

Courriel :.....

➤ Identité de l'apprenti :

Nom et prénom de l'apprenti :

.....

➤ Nature du diplôme préparé par le futur apprenti (ex : BPJEPS, DEJEPS...)

.....

Spécialité du diplôme préparé par le futur apprenti (ex. : LTP, AGFF....)

.....

➤ Organisme de formation référent :

.....

*L'article L6223-5 du Code du Travail indique que "la personne directement responsable de la formation de l'apprenti et assumant la fonction de tuteur est dénommée maître d'apprentissage". Elle est la personne référente pour le jeune.*

➤ Indiquez le nom, le prénom et la fonction du maître d'apprentissage référent :

Nom:.....

Prénom:.....

Fonction:.....

➤ Joindre copie des pièces nécessaires au traitement de votre demande (CV, copies des diplômes, attestations d'expériences, etc.). Ces pièces justificatives sont **indispensables** pour permettre l'avis de l'inspection de l'apprentissage.

➤ La personne que vous proposez comme maître d'apprentissage l'a-t-elle déjà été dans une formation aux diplômes de la jeunesse et des sports ?  OUI  NON

➤ Si oui, quel diplôme, quelle spécialité, dans quelle structure et quand ?

.....

➤ La personne que vous proposez comme maître d'apprentissage est : (\*article R6223-24 du Code du Travail) :

*Sont réputées remplir les conditions de compétences professionnelles exigées d'un maître d'apprentissage, les personnes :*

Titulaires d'un diplôme\* ou d'un titre\*\* relevant du secteur de l'animation et du sport d'un niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et justifiant de 2 années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé.

Indiquez le diplôme ou le titre:.....

.....

*\* Diplômes de niveau IV, III, II (liste non exhaustive) homologués au Répertoire National des certifications professionnelles (RNCP) : Brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) 1<sup>o</sup> degré ou 2<sup>ème</sup> degré, Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la Jeunesse (BEATEP), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS), DEUST STAPS, Licence STAPS, Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS), Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS), Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (D.E.F.A), Diplôme d'Etat de Directeur de Projet d'Animation et de Développement (D.E.D.P.A.D), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Direction d'Etablissement Spécialisé (CAFDES)*

*\*\* Titres de niveau IV, III, II (liste non exhaustive): Educateur territorial des APS, Animateur territorial, Conseiller territorial des APS, Attaché territorial spécialité animation, Professeur d'Education Physique et Sportive*

*\*\*\* Qualification enregistrée dans le RNCP ou reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale de branche ou ouvrant droit à un certificat de qualification professionnelle*

## OU

Justifiant de 3 années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé et d'un niveau de qualification au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti

Justifiant de 3 années d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme ou le titre préparé par l'apprenti. Les stages et les périodes de formation effectués en milieu professionnel, dans le cadre d'une formation initiale ou continue qualifiante prévue à l'article L. 6314-1\*\*\* du Code du travail, ne sont pas pris en compte dans le décompte de la durée d'expérience requise.

Indiquez les expériences:.....

.....

.....

.....

➤ **Quel est le temps de présence de ce maître d'apprentissage sur son poste de travail:**

Temps complet (35 heures)?

Mi-temps?

Temps partiel? Précisez le volume hebdomadaire:.....

➤ **Précisez si son temps de présence correspond aux moments de présence de l'apprenti:**

- En totalité
- Partiellement. Détaillez (diversité de locaux, horaires aménagés, etc.):.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*\*L'article L6223-6 précise "la fonction tutorale peut être partagée entre plusieurs salariés" et l'article R6223-23 précise "lorsque la fonction tutorale est partagée entre plusieurs salariés constituant une équipe tutorale, un maître d'apprentissage référent est désigné. Il assure la coordination de l'équipe et la liaison avec le centre de formation d'apprentis".*

➤ Désignez les autres personnes pouvant remplir la fonction tutorale en présence de l'apprenti sachant que le niveau d'exigence de la qualification des tuteurs est similaire au maître d'apprentissage référent.

**EQUIPE TUTORALE:**

➤ **Joindre copie des diplômes**

**Nom:**..... **Prénom:**.....

**Fonction:**.....

**Qualification ou expériences** (en référence à l'article R 6223-24 du Code du Travail):.....  
.....  
.....  
.....

**Temps de présence auprès de l'apprenti auquel s'engage le tuteur:**.....  
.....

\*\*\*\*\*

**Nom:**..... **Prénom:**.....

**Fonction:**.....

**Qualification ou expériences** (en référence à l'article R 6223-24 du Code du Travail) :.....  
.....  
.....  
.....

**Temps de présence auprès de l'apprenti auquel s'engage le tuteur:**.....  
.....

\*\*\*\*\*

**Nom:**..... **Prénom:**.....

**Fonction:**.....

**Qualification ou expériences** (en référence à l'article R 6223-24 du Code du Travail):.....  
.....  
.....  
.....

**Temps de présence auprès de l'apprenti auquel s'engage le tuteur:**.....

.....  
*En application de l'article L6223-7 du code du travail, "l'employeur permet au maître d'apprentissage de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti et aux relations avec le centre de formation d'apprentis."*

*En application de l'article L6223-8 du code du travail, "l'employeur veille à ce que le maître d'apprentissage bénéficie de formations lui permettant d'exercer correctement sa mission et de suivre l'évolution du contenu des formations dispensées à l'apprenti et des diplômes qui les valident".*

Fait le .....

Cachet et signature de l'employeur:

Qualité du signataire :

\*\*\*\*\*

**AVIS DE L'INSPECTION DE L'APPRENTISSAGE :**

**AVIS FAVORABLE**

**AVIS DEFAVORABLE**

**DEMANDE DE PRECISIONS :**

.....  
.....  
.....  
.....

Date:

L'inspecteur de l'apprentissage

Philippe VANDAIS